

Femmes et Microfinance :

Espoirs et désillusions de l'expérience indienne

BIM n° - 08 décembre 2009
Isabelle GUERIN, Jane PALIER, Benoit PREVOST

Le BIM d'aujourd'hui vous est proposé par Isabelle Guerin. Il reprend l'introduction du livre qu'elle vient de publier aux éditions de l'AUF (Agence universitaire de la francophonie <http://www.auf.org/communication-information/publications/>). L'objectif de son livre est de faire le point sur ce qu'on sait aujourd'hui des effets de la microfinance sur la pauvreté féminine et sur les inégalités entre hommes et femmes. Entre discours et réalité, en s'appuyant sur l'expérience indienne, elle analyse les impacts très concrets, au plus près du terrain, de l'extraordinaire développement de la microfinance ces dix dernières années sur la vie des femmes.

Dans l'histoire du crédit institutionnel aux pauvres, s'adresser aux femmes est plutôt inédit. En Europe et en Amérique du Nord, les premières initiatives coopératives et mutualistes ne s'intéressaient guère aux femmes. Malgré les efforts dispersés et isolés de quelques expériences (en particulier les *Casse Rurali* italiennes) la part des femmes dans les mouvements coopératifs et mutualistes atteignait rarement la barre des 10 % (Lemire *et al.* 2001). Les femmes mariées n'ayant alors, et quels que soient les pays, aucun droit sur leur patrimoine, la question ne se posait tout simplement pas (Fontaine, 2001). Avec un quart de clientes, essentiellement veuves et célibataires, les fonds communautaires irlandais font figure d'exception. Ce sont probablement les très faibles montants de prêts qui en sont à l'origine (Hollis, 2001). Le même constat vaut pour les premières expériences de crédit aux pauvres dans les pays du Sud, qu'il s'agisse des banques de développement ou du mouvement coopératif (Fournier et Ouedraogo 1996).

Cibler une clientèle en partie, voire en majorité, féminine représente donc une spécificité majeure de la microfinance contemporaine : selon les organisations, leur proportion varie entre 40 et 80 % (Microbanking bulletin, 2006)

Prendre acte, enfin, de l'exclusion bancaire féminine est fort louable. Ce choix se justifie autant pour des raisons d'équité que d'efficacité, nous aurons l'occasion d'y revenir. Toutefois, une telle focalisation (qui tourne parfois à l'obsession) sur la clientèle féminine soulève plusieurs questions. Tout d'abord, de quelle clientèle féminine s'agit-il ? Quoi de commun entre une petite paysanne dont l'unique activité rémunérée consiste à vendre quelques fagots de bois mort et une femme d'affaires du centre-ville de Mumbai qui possède un centre de remise en forme, gère plusieurs tontines de grandes commerçantes tout en s'impliquant activement dans une ONG de lutte contre la violence domestique ? Certes, ces quelques exemples sont provocateurs : le commerce international continue d'être le privilège de quelques-unes et pour la plupart, l'horizon des affaires reste très modeste. Toujours est-il que la catégorie « femme »

est très disparate. Se vanter d'attirer une clientèle en majorité féminine (critère auquel bon nombre de dispositifs de microfinance se limitent pour justifier d'une action « sociale ») ne saurait suffire à démontrer un quelconque effet en termes de lutte contre la pauvreté ou les inégalités. Vient ensuite l'épineuse question de l'impact, encore trop souvent négligée alors qu'elle est finalement décisive. À quoi sert-il d'encourager la mise en place de dispositifs et de s'évertuer à rendre pérennes ceux qui existent (c'est ce point qui cristallise toutes les énergies) si l'on ne sait même pas quelle en est la portée pour les bénéficiaires ? Les effets observés incitent à la prudence : la microfinance peut tout autant affranchir les femmes de certains liens de dépendance qu'en forger de nouveaux, renforçant ainsi les inégalités entre hommes et femmes, mais aussi entre femmes elles-mêmes.

En se basant principalement sur l'Inde et les travaux qui y sont menés dans le cadre d'un programme de recherche de l'Institut de Recherche pour le Développement implanté à l'Institut Français de Pondichéry, cet ouvrage propose de se pencher sur la question suivante : que sait-on aujourd'hui des effets de la microfinance sur la pauvreté féminine et sur les inégalités entre hommes et femmes ?

Le **premier chapitre** porte sur les discours actuels relatifs aux liens entre femmes et microfinance, où le concept d'*empowerment* occupe une place centrale. La microfinance n'est pas seulement un « outil » : elle véhicule des systèmes de représentations qui sont variables et dépendent étroitement de l'idéologie de ses promoteurs. Un détour par une présentation des discours est donc incontournable, avec un intérêt particulier sur celui de la Banque mondiale, dont on sait à quel point il peut influencer les modalités de l'aide internationale. Nous verrons que c'est une conception individualiste et instrumentale de l'*empowerment* qui prévaut et, surtout, que cette conception laisse de côté les questions les plus épineuses en matière de redistribution des ressources et des pouvoirs.

L'objet du **deuxième chapitre**, centré sur l'exemple indien, consiste à faire le point sur ce que les études d'impact disponibles peuvent nous apprendre. En dépit de la diversité des résultats, qui tient autant à la diversité des contextes, des dispositifs que des méthodologies employées, quelques conclusions communes émergent. Confirmant des travaux menés dans d'autres pays (Baumann et Servet, 2007 ; Servet, 2006), les effets se mesurent au mieux en termes d'une meilleure gestion de la trésorerie familiale, et dans certains cas en matière, d'augmentation du patrimoine et de la consommation, en particulier santé et éducation. On observe également des risques en matière de surendettement, de conflits domestiques et d'alourdissement des obligations féminines. Enfin aucune n'étude n'est vraiment concluante quant à un impact réel en matière d'évolution des rapports de pouvoir entre sexes.

Pourquoi la révolution annoncée n'a-t-elle pas eu lieu ? Le **troisième chapitre** propose plusieurs explications, en distinguant les limites propres à l'outil microfinance et celles liées à l'environnement. Concernant l'outil, face à la diversité des besoins et des profils d'emprunteuses, l'offre est de toute évidence encore inadaptée, tant en matière d'épargne que de prêt. Concernant l'environnement, les multiples défis auxquels l'entrepreneuriat féminin est confronté constituent des obstacles qui appellent à un renforcement de l'approche genre.

C'est à la défense de cette approche que sera consacré le **quatrième chapitre**. Marché et monnaie ont un sexe : la microfinance, aussi efficace soit-elle, ne peut être effective en matière de lutte contre les inégalités que si elle parvient à influencer sur l'ensemble de normes genres profondément ancrées dans les croyances et les pratiques.

Faut-il pour autant abandonner tout espoir et condamner la microfinance, au prétexte qu'elle n'aurait qu'un impact limité ? Certainement pas, mais il devient simplement urgent de prendre

conscience des limites de l'outil et de ne pas en surestimer les potentialités. **Le cinquième chapitre** de l'ouvrage plaide ainsi pour une vision raisonnée de la microfinance ainsi que pour une approche en termes d'économie solidaire.

Bibliographie

2009, Guérin I., Palier J., Prevost B., Femmes et microfinance. Espoirs et désillusions de l'expérience indienne, Paris, AUF Editions, 102 p.